

## Semaine de l'ergothérapie, du 6 au 12 novembre 2017

---



### Qu'est ce que l'ergothérapie ???

**Les ergothérapeutes de Guyane, avec l'association Guyane Ergo, se présentent à l'occasion de la semaine nationale de l'ergothérapie du 6 au 12 novembre 2017.**

L'ergothérapie (*occupational therapy*) est une profession de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé.

L'ergothérapeute (*occupational therapist*) travaille sous prescription médicale. Il accompagne des personnes en situation de handicap, avec pour but premier de permettre la réalisation des activités de la vie quotidienne de manière sécurisée, autonome et efficace.

Après une évaluation permettant d'identifier et d'analyser les difficultés rencontrées, il permet aux personnes de résoudre les problèmes qui les empêchent d'accomplir les activités qu'elles souhaitent, qu'elles ont besoin, ou qu'elles doivent réaliser :

- soit en recherchant une amélioration de leurs capacités fonctionnelles,
- soit en modifiant l'activité ou l'environnement pour favoriser leur participation dans les activités concernées. L'ergothérapeute pourra par exemple proposer des aides techniques, ou encore des aménagements des différents lieux de vie permettant l'accessibilité et l'adaptation aux besoins de la personne.

Ses domaines d'actions peuvent être très variés :

- Auprès de personnes de tout âge,
- Quelque soit l'origine de la déficience entraînant les situations de handicap (motrice, mentale, sensorielle)
- Il peut agir sur l'ensemble des activités réalisées : soins personnels, déplacements, communication, loisirs, travail, scolarité, etc.

**En Guyane**, nous sommes une trentaine d'ergothérapeutes travaillant dans le secteur sanitaire, le secteur médico-social, en libéral, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ... Nous sommes répartis essentiellement sur les principales communes du littoral (Ile de Cayenne, Kourou, et Saint Laurent du Maroni). Certains d'entre nous sont amenés à se déplacer régulièrement jusqu'à saint Georges, Maripasoula, ou encore Grand-Santi.

Nos missions peuvent varier selon les lieux de travail, mais notre objectif principal reste le même : favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées.

### **Pour aller plus loin vers l'autonomie :**

L'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap dépend en grande partie des possibilités de déplacements et donc de l'environnement dans lequel elles évoluent.

C'est pourquoi la loi du *11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, prévoit une obligation de mise en accessibilité des villes, des transports et des établissements recevant du public : « *La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.* »

Les déplacements dans certaines rues guyanaises peuvent encore ressembler à un parcours du combattant, mais les choses évoluent et de plus en plus d'établissements répondent aux normes d'accessibilité. A quand une Guyane accessible à tous ?

**Contact :** [agergo@live.fr](mailto:agergo@live.fr) / 06 94 97 29 69 / Pauline, 06 94 22 64 17 / Domitille, 06 94 47 83 20